

Les termes de références relatifs au poste

Chauffeur :

A. Principales attributions :

Assurer la conduite des véhicules de l'association dans le cadre des activités menées.

B. Liens hiérarchiques et opérationnels :

- Chef hiérarchique : Président de l'association
- Superviseur hiérarchique : Coordinateur du Programme
- Relations opérationnelles : Le personnel de l'association.

C. Description des tâches :

- Assurer la conduite des véhicules de l'association pour le transport des membres de l'association et du matériel nécessaire dans le cadre des activités menées ;
- Assurer les démarches administratives auprès des fournisseurs pour tout achat (consultation, démarquage) ;
- Veiller à la sécurité des véhicules, du personnel et du du matériel transporté ;
- Veiller à l'entretien et la conservation du véhicule mis à sa disposition pour la réalisation des activités de l'association ;
- Recopier les carnet de bord journalier pour tous les déplacements effectués (heure de départ, lieu partance, heure d'arrivée, personnes transportées, consommation de carburant) ;
- Signaler aux responsables de l'association toute anomalie détectée sur les véhicules mis à sa disposition ;
- Assurer toutes les tâches courantes dans son compétence et dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme.
- Respect de la confidentialité, non jugement, et ouverture d'esprit.